

Palestine

Solidarité

67

janvier 2019 | 3 €

2019 : soyons à l'offensive !

Dans ce numéro

- 2 LA POPULATION PALESTINIENNE :** une augmentation toujours importante
- 4 DES ÉLUS DE LOIRE-ATLANTIQUE s'engagent** pour Jérusalem-Est
- 6 LE RCDP S'ENGAGE** à Jérusalem-Est
- 8 UN PRIX qui dérange...**
- 9 À propos d'une SAISON CROISÉE**
- 10 ISRAËL : DANS LA RECHERCHE,** le militaire n'est jamais loin
- 12 ISRAËL :** la radicalisation s'accélère
- 15 RÉSISTER** au lobby israélien
- 16 COUR PÉNALE INTERNATIONALE :** vers la fin de l'impunité des dirigeants israéliens ?
- 18 ISRAËL :** l'espionnage contre les libertés
- 19 ONU :** quand la France vote une résolution à la Trump
- 20 JOURNÉE DE RENCONTRE AFPS PACA** à Puyricard
- 21 NOTES de lecture**
- 22 2018 :** la saison palestinienne en France !

L'année 2018 a marqué les 70 ans de la Nakba. Elle a été, pour les Palestiniens, une année terrible face au couple Trump-Netanyahou fonctionnant à plein régime. Les dégâts sont d'abord sur le terrain ; ils se comptent en centaines de morts et en milliers de blessés palestiniens, notamment à Gaza, en démolitions de maisons et en extensions des colonies, en arrestations, en exactions des colons, en nouvelles lois liberticides... sans compter le symbole détestable du déplacement de l'ambassade des États-Unis à Jérusalem et la gravissime loi sur l'« État-nation ».

Mais là où la mobilisation populaire, les organisations palestiniennes et les institutions politiques palestiniennes ont agi dans le même sens, les succès sont au rendez-vous. Trump, malgré ses annonces, n'a pas pu sortir son « plan du siècle » en 2018 ; le lieu symbolique que constitue Khan al Ahmar a continué à tenir ; et l'impunité d'Israël est contestée par la plainte de la Palestine auprès de la Cour Pénale internationale.

L'année 2019 s'annonce, elle aussi, lourde de dangers, même si la position de Trump est, à bien des égards, affaiblie. Les élections législatives en Israël, programmées pour le 9 avril, n'annoncent rien de bon pour le peuple palestinien. La période électorale est, bien souvent, l'occasion de surenchères dont les Palestiniens sont les premières victimes.

Dans cette période, il est impératif que les forces politiques palestiniennes surmontent leurs divisions, et que soit reconstruite la « maison commune » que constitue l'OLP. Une direction palestinienne forte, unie, stratégique, est plus que jamais nécessaire.

C'est aussi le moment où des signaux clairs devraient être envoyés à Israël : le refus de la colonisation, le refus de tout fait accompli depuis juin 1967, la levée immédiate du blocus de Gaza, la nécessité pour les Israéliens de changer leur regard sur leur propre histoire. Cela doit se traduire par l'interdiction des produits des colonies

comme l'Irlande s'appête à le faire, le désinvestissement des entreprises, la reconnaissance de la Palestine sur l'ensemble des frontières d'avant 1967, une expression forte sur la question des réfugiés palestiniens... et des sanctions pour faire respecter le droit. C'est ce que nous attendons des autorités de notre pays.

En 2019, nous serons donc à l'offensive. Nous serons pleinement engagés dans nos campagnes, aux côtés de nos partenaires. Avec eux, nous pouvons gagner, comme nous l'avons fait pour le désengagement de Systra du tramway de Jérusalem. Nous serons sur le terrain, et nous serons également présents pour interpeller les élus, le gouvernement, le président de la République. Sur la campagne BDS, nous porterons un discours renouvelé, offensif tout en restant fidèle à nos valeurs et à nos orientations, après avoir pris le temps d'en parler avec nos partenaires.

Nous allons, une fois de plus, devoir aussi mener le combat contre les amalgames et pour la liberté d'expression. L'adoption, le 6 décembre, d'une résolution européenne dont un article invite les États membres à adopter la « définition IHRA » de l'antisémitisme, est un détournement honteux de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme qui est aussi la nôtre, avec pour seul objectif d'empêcher la contestation de la politique israélienne. Nous continuerons à démasquer cette manipulation, comme nous avons réussi à le faire en décembre 2018. Nous contribuerons à lever le couvercle de la peur et de l'intimidation que les inconditionnels de la politique israélienne veulent imposer au débat public en France. Nous serons à l'offensive ; forts de nos valeurs, sûrs du caractère essentiel de la défense des droits du peuple palestinien, nous oserons et nous saurons gagner.

Bertrand Heilbronn, 2 janvier 2019

La population palestinienne : une augmentation toujours importante

Depuis 1997, l'Autorité palestinienne procède tous les 10 ans à un recensement de la population résidant en Palestine (Cisjordanie et Gaza), ce qui permet d'avoir une base statistique fiable. Les premiers résultats du recensement de 2017 sont parus en février 2018. (Cf. *pcbs.gov.ps : Preliminary Results of the Population, Housing and Establishments Census, 2017*). La population résidente en Palestine en 2017 était de près de 4 800 000 habitants, soit environ 38 % des 12,5 millions de Palestiniens résidant dans le monde.

La première constatation à faire, c'est la poursuite de la forte augmentation de la population palestinienne pendant la dernière décennie (cf. tableau 1). Ainsi en 20 ans (1997-2017) l'accroissement total de la population palestinienne a été de presque des deux-tiers, avec un taux largement plus élevé à Gaza qu'en Cisjordanie. Certes, cet accroissement a été un peu plus faible que pendant la décennie précédente, mais reste nettement supérieur à 2 % par an. Il est dû à une faible mortalité et au maintien d'une forte natalité (l'ISF - indice synthétique de fécondité [ou nombre moyen d'enfants par femme en âge de procréer] - est encore de 4,1 avec une réelle différence entre Gaza où l'ISF reste beaucoup plus élevé - 4,5 - qu'en Cisjordanie -3,7). On constate aussi que l'accroissement naturel (2,8 % par an) est plus fort que l'ac-

croissement réel (2,41 %), ce qui ne peut être dû qu'à une émigration qui n'a pas été chiffrée dans le cadre du recensement, mais qu'il est possible d'estimer, a minima, à environ 150 000 personnes pendant la dernière décennie.

ans contre 250 000 soit 23 % des plus de 15 ans. L'emploi féminin est partout inférieur à 15 % de l'emploi total. Le chômage est élevé, particulièrement pour les femmes et à Gaza : le taux moyen est de 27,2 %, soit environ 24 % pour les hommes et 40 % pour les femmes (en réalité, beaucoup de femmes, comme dans bien d'autres pays arabes, ne déclarent pas chercher de travail car elles savent qu'elles n'ont aucune chance d'en trouver); du point de vue géographique, le taux de chômage est environ 4 fois plus élevé à Gaza (48 %) qu'en Cisjordanie (13 %).

L'accès à l'eau potable est généralisé en Cisjordanie (95 %), mais très minoritaire à Gaza (11 %).

La répartition de la population oppose aussi la Bande de Gaza, où la densité dépasse 5 200 hab/km² et la Cisjordanie, beaucoup plus rurale, mais où la densité atteint cependant 510 hab/km² (soit plus de 4 fois la densité française).

La population palestinienne est de plus en plus citadine, en particulier dans la Bande de Gaza que l'on pourrait considérer comme une seule agglomération de près de 2 millions d'habitants, mais dans laquelle les autorités palestiniennes distinguent cependant une dizaine d'agglomérations dont la ville de Gaza est la plus peuplée (630 000 hab.) devant Khan Younis, Jabaliya et Rafah (entre 200 000 et 250 000 hab.). En Cisjordanie où le monde villageois garde une grande importance, la population des villes a aussi beaucoup augmenté. Jérusalem-Est aurait 281 000 habitants. Mais les limites israéliennes et palestiniennes de la ville semblent différentes, ce qui fait que les populations indiquées ne sont pas les mêmes! Les autres villes importantes sont Hébron (202 000 hab.), Naplouse (186 000), Ramallah (117 000).

L'évolution respective des populations juives et

	Pop. 1997	Pop. 2007	TAA 97/07	Pop. 2017	TAA 07/17	Augmentation 97/17	%
Palestine	2 895 683	3 767 549	2,67 %	4 780 978	2,41 %	1 813 258	62,62 %
Cisjordanie	1 873 476	2 350 583	2,29%	2 881 687	2,06%	1 008 211	53,81 %
Gaza	1 022 207	1 416 966	3,32 %	1 899 291	2,97%	877 084	88,80 %

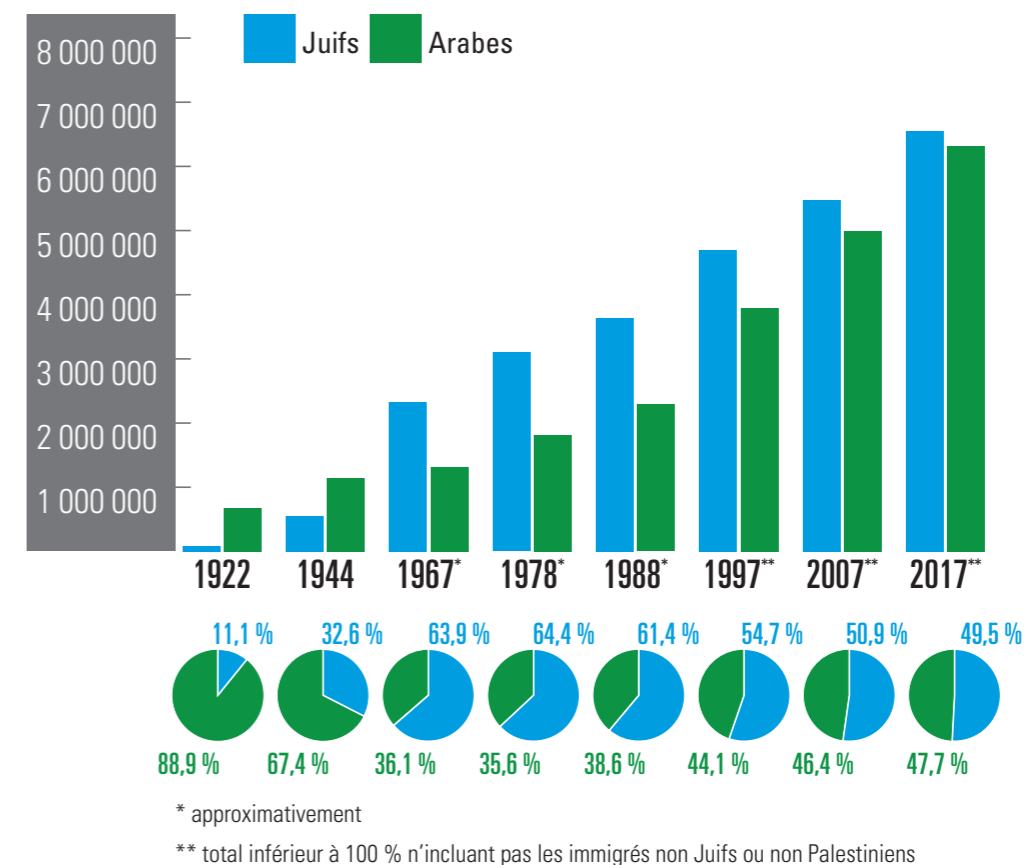
N. B. : TAA : taux d'accroissement annuel
Sources : BCPS (Bureau central palestinien de statistiques — recensements de la population de 1997, 2007 et 2017)

Le recensement donne toute une série d'indicateurs sur la population palestinienne (santé, éducation, emploi, habitat...). Nous n'en évoquerons que quelques-uns :

L'emploi est nettement plus important en Cisjordanie qu'à Gaza : 632 000, soit 40 % de la population de plus de 15

	Pop. Palestine	Pop. Jérusalem	Pop. Israël	Juifs	Palestiniens	Total pop. Palestine + Israël	Total Palestiniens	% Palestiniens	% Juifs
1997	2 896 000	200 000*	5 900 000	4 702 000	1 091 000	8 596 000	3 787 000	44,10 %	54,70%
2007	3 768 000	250 000*	7 244 000	5 478 000	1 477 000	10 762 000	4 995 000	46,40 %	50,90 %
2017	4 781 000	337 000*	8 798 000	6 555 000	1 875 000	13 242 000	6 319 000	47,70 %	49,50 %

* : estimation
N. B. : la population de Jérusalem-Est étant comptée aussi bien dans les statistiques palestiniennes qu'israéliennes, il faut la déduire une fois du total général
Sources : Palestine : BCPS (Bureau central palestinien de statistiques — recensements de la population de 1997, 2007 et 2017), Israël : BCSI (Bureau central des statistiques d'Israël)



palestiniennes est devenue un thème politique récurrent. Les recensements palestiniens et les estimations annuelles israéliennes permettent une analyse fiable de cette évolution (cf. tableau 2 et graphique). La politique juive puis israélienne d'expulsion massive des Palestiniens lors de la Naqba et l'immigration intense des années 1948-1951 ont renversé le rapport démographique favorable aux Palestiniens jusqu'en 1947 au profit de la population juive désormais majoritaire aux deux tiers. Ce rapport évoluera peu jusqu'à la fin des années 1970, la plus forte natalité palestinienne étant compensée par la poursuite d'une immigration juive plus ou moins régulière. Dans les années 1980,

du fait du ralentissement de l'immigration, le rapport démographique commence à évoluer favorablement pour les Palestiniens, évolution stoppée par l'arrivée des Juifs soviétiques au tournant des années 1990. Mais depuis la fin de cette vague migratoire, le rééquilibrage démographique en faveur des Palestiniens s'est accentué.

Aujourd'hui, si les Juifs sont les plus nombreux entre Méditerranée et Jourdain, ils ne sont plus majoritaires et si l'évolution actuelle continue, d'ici moins de 10 ans, les Palestiniens seront plus nombreux que les Juifs...

Jacques Fontaine

Des élus de Loire-Atlantique s'engagent pour Jérusalem-Est

Le 29 novembre 2018 : le drapeau palestinien flotte au siège du conseil départemental à Nantes. C'est en effet cette date symbolique qui a été choisie pour signer officiellement un pacte d'amitié avec Jérusalem-Est.

Le conseil départemental a engagé en 2013 une coopération avec le District de Jénine dans le domaine de la sécurité civile. Un matériel d'intervention incendie a été envoyé à la communauté de communes de Marj ben Amer et les services ont accueilli une équipe de pompiers palestiniens pour une formation à Saint-Nazaire. Le conseil finance également d'autres coopérations dans le camp de Jénine (Foot pour aveugle, soutien aux enfants en difficulté et aux handicapés) engagées par l'AFPS 44.

Le département mobilisé

Après la décision de D. Trump de transférer son ambassade, la question de Jérusalem s'est invitée à l'ordre du jour du département, conforté par le projet du RCDP de soutenir une association de Silwan à Jérusalem.

L'idée du président Philippe Grosvalet n'est pas d'engager une nouvelle coopération, mais d'affirmer une position politique forte en reconnaissant Jérusalem-Est comme partie intégrante de la Palestine et en demandant au président français de reconnaître l'État de Palestine. Les 208 communes du département ont été par ailleurs sollicitées pour

s'associer à la signature d'un pacte d'amitié avec Jérusalem-Est et les militants de l'AFPS ont fait un travail de terrain auprès de plusieurs maires.

Une soirée d'information très riche

La soirée du 29 novembre a débuté par la signature officielle du pacte d'amitié par le président du conseil départemental et les maires de 21 communes en présence des associations de solidarité avec la Palestine dont l'AFPS. Adnan Ghaith, Gouverneur palestinien de Jérusalem était invité, mais il n'a pu se déplacer, arrêté quelques jours auparavant par l'armée israélienne. Il a envoyé un message lu par un représentant de l'ambassade. De son côté, le président départemental avait demandé au président français d'intervenir : « *Au mépris du droit international... qui affirme que la partie est de Jérusalem est un territoire occupé, L'État d'Israël continue de vouloir y imposer ses propres règles en combattant les autorités palestiniennes légitimes. Ces violations intolérables de la souveraineté des Palestiniens doivent cesser. Je vous demande d'utiliser les capacités diplomatiques de la France pour obtenir la libération du Gouverneur* »

Un mini concert animé par Ahmad Dari a prolongé cette signature et les participants ont été invités à la soirée d'information ouverte au public.

Pendant plus de deux heures, six intervenant(e)s se sont succédé, chacun(e) avec un éclairage spécifique. Sandrine Mansour fait un rappel sur l'histoire de la Palestine depuis la déclaration Balfour, Dominique Vidal décrit le processus de radicalisation de la droite et l'extrême droite israélienne, Claude Leostic insiste sur l'importance parfois oubliée de la question des réfugiés. Eléonore Bronstein évoque le travail de *De-colonizer* pour déconstruire l'imaginaire israélien, Pierre Stambul décrit le sionisme comme un mouvement colonialiste qui dès le départ postule que juifs et non-juifs ne peuvent vivre ensemble. Enfin l'intervention de Nathalie Coste a été très écoutée quand elle parle de son expérience de professeur d'histoire dans un lycée du Val Fourré : « *Il y a une attente spécifique sur la question palestinienne chez les élèves de banlieue angoissés par l'état du monde. Le Palestinien est perçu avec l'image romantique de l'opprimé que le monde abandonne et pour autant, en 24 ans d'expérience, je n'ai jamais eu de réflexion antisémite. Il faut les écouter avant d'apporter des explications et ne pas les assigner à une identité préconçue. Déconstruire patiemment tous les raccourcis pour les amener à une conception politique, géopolitique et coloniale. Enseigner cette question à nos élèves, c'est faire appel à leur sens critique car les banlieues sont bien des territoires vivants de la République.* »

De longue date des communes de Loire-Atlantique soutiennent le peuple palestinien

La première coopération de Saint-Herblain (45 000 habitants) avec Bethléem remonte à la fin des années 1990. C'est entre 2003 et 2005 qu'a lieu la première coopération avec le camp de Jénine initiée par l'AFPS 44 et soutenue par plusieurs villes, plus récemment, ce fut également Nabi Saleh. Par la suite, des coopérations directes se sont mises en place : Rezé (40 000 habitants) avec Abu Dis, Bouguenais (19 000 habitants) avec Anabta. D'autres communes, y compris dans le milieu rural apportent un soutien politique.

En 2009, 22 conseils municipaux ont voté une motion proposée par l'AFPS 44, demandant « *de mettre en œuvre des moyens diplomatiques et économiques contraignants envers l'État d'Israël pour mettre fin à sa politique d'occupation, de colonisation et de blocus de Gaza* ». Le même texte appelait à suspendre l'accord d'association entre l'UE et Israël. Six autres communes avaient refusé leur signature après un débat en conseil municipal parfois animé ! Récemment, la ville de Rezé a affiché sur la façade de l'Hôtel de ville les portraits de Ahd et Salah appelant à leur libération.

Si la question palestinienne est en débat dans beaucoup de collectivités nous regrettons cependant la position timide de la Ville de Nantes qui contribue discrètement à un apport financier à la coopération de Rezé, mais hésite toujours à s'afficher ouvertement pour un soutien politique.

Et maintenant ?

L'initiative du département de Loire-Atlantique pourrait faire école car le président envisage de convier certains de ses collègues, présidents et élus de conseils départementaux, à une mission en Palestine pour les sensibiliser et les inviter à s'engager.

Un vote en conseil municipal ou dans une autre assemblée, une signature sur un document, c'est bien sûr un engagement qui interpelle aussi les citoyens, mais il faut faire remonter ces exigences auprès du gouvernement car c'est à ce niveau que des pressions peuvent être exercées sur Israël. Dans cette démarche, les députés ont un rôle à jouer, mais dans la présente législature, huit députés sur les dix de notre département sont nouveaux et leur sensibilisation reste à faire... patiemment.

Pierre Leparoux



Pacte d'amitié et de soutien entre les collectivités de Loire-Atlantique et le gouvernorat de Jérusalem. Hôtel du Département, Nantes, le 29 novembre 2018

Le RCDP s'engage à Jérusalem-Est

Les collectivités locales du Réseau de Coopération Décentralisée pour la Palestine (RCDP) ont pris conscience à la fois de la précarité de la situation des Palestiniens de Jérusalem et de l'importance politique de Jérusalem-Est. Et cela plus fortement depuis la décision de Donald Trump de reconnaître Jérusalem comme capitale de l'État israélien et d'y transférer l'ambassade états-unienne, en violation du droit international et des résolutions de l'ONU.

Depuis toujours la volonté des dirigeants de l'État colonial a été de s'emparer de Jérusalem et d'en chasser la population palestinienne. C'est ce qu'ils ont réalisé dans la partie Ouest pendant la guerre de 1948-1949, c'est ce à quoi ils travaillent depuis 1967 pour la partie Est sous occupation, partie qu'ils ont purement et simplement – et illégalement – annexée en 1980.

Les autorités israéliennes y mènent une politique de colonisation et d'apartheid à l'encontre de la population : construction d'un parc archéologique « La Cité de David », démolition de maisons, retrait de droits au séjour, restrictions à la circulation, impossibilité de vivre en famille...

Devant la situation de répression et de discrimination généralisée, la jeunesse qui subit « une pression psychologique intenable » étant particulièrement visée, le RCDP a décidé de soutenir le Centre Al Bustan dans le quartier de Silwan. Ce quartier qui est situé à l'intérieur du « mur », au pied de la vieille ville, est l'objet de menaces permanentes. La vie quotidienne des Palestiniens y est gravement affectée par la colonisation, et les enfants en sont les premières victimes : en l'absence de terrains de jeux, ils sont confrontés dans la rue à la présence de l'armée qui n'hésite pas à les brutaliser et à la violence des colons.

Le Centre Al Bustan a été créé par de jeunes habitants du quartier en 2012. Il propose des activités éducatives,

sportives, culturelles et récréatives ainsi qu'un soutien psychologique aux enfants du quartier. Il a pour objectif de procurer aux enfants, aux jeunes et à leurs familles un environnement sécurisé et à leur faire prendre conscience de leurs droits sociaux, culturels, économiques tout en renforçant leur identité palestinienne. Les animateurs sont des militants bénévoles. Le centre a un statut associatif.

Dans un premier temps, le RCDP en partenariat avec la mission de Palestine en France, l'UNESCO, l'Institut du monde arabe, le Comité des Nations unies pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, le MEAE* et le consul général de France à Jérusalem ont organisé le 28 novembre 2017 à Paris « La Nuit des Amis de la Palestine » afin de recueillir des fonds.

Puis en octobre 2018 une mission du RCDP s'est rendue à Jérusalem. Elle a permis de préciser avec les partenaires palestiniens les grandes lignes du projet et de se faire confirmer l'appui du consulat général de France à Jérusalem, du MEAE, du gouvernorat de Jérusalem, et de l'Autorité palestinienne. Il s'agit d'un projet sur 3 ans Construire un sourire pour la nouvelle génération, dont le budget global s'élève à 300 000 € qu'évoque Dominique Poirout, adjointe au maire de la ville de Rezé dans l'encadré ci-dessous.

Françoise Leblon

*MEAE : Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères

Questions à Dominique Poirout, adjointe à la ville de Rezé (44) chargée des relations internationales et membre du bureau du Réseau de Coopération Décentralisée avec la Palestine

Le RCDP s'est engagé dans le soutien à Jérusalem : pourquoi et en quoi cela consiste-t-il ?

La situation à Jérusalem-Est s'est dégradée, notamment suite à la décision américaine de déplacer son ambassade à Jérusalem. Être présents et visibles en nombre à Jérusalem est un moyen de faire face à l'urgence en soutien à la population palestinienne qui souffre d'une situation de répression et de discrimination Avec l'appui du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères et du consulat de France à Jérusalem les membres du RCDP ont décidé de construire une action concertée et en direction de la jeunesse de Jérusalem-Est : « Construire un sourire pour la nouvelle génération ».

Le choix s'est porté sur le Centre Al Bustan, qui propose des activités à la jeunesse et des options concrètes pour une meilleure insertion dans le monde du travail et pour leur épanouissement personnel. Une douzaine de collectivités, dont la ville de Rezé sont engagées sur un programme de 3 ans :

- > Promouvoir avec le Centre Al Bustan des activités sportives et culturelles, des aides psychologiques et une formation à de nouveaux métiers
- > Organiser à Jérusalem-Est un grand rendez-vous annuel des collectivités qui ont pris part au projet
- > Permettre une implication plus directe, technique et politique des collectivités françaises à Jérusalem
- > Rompre l'enfermement et promouvoir la mobilité et l'échange dans des villes palestiniennes et française
- > Communiquer sur la situation de Jérusalem avec la création d'un documentaire.

La question de Jérusalem et l'expulsion programmée du village de Khan al Ahmar ont-elles un impact sur la ville d'Abu Dis, votre partenaire ?

Hélas oui, c'est le site d'une ancienne décharge de Jérusalem aux portes d'Abu Dis qui a été envisagé pour la relocation des Bédouins de Khan al Ahmar. Depuis plusieurs décennies, ces communautés font l'objet de harcèlement, de démolitions et de destructions de la part de l'État israélien, qui impose par tous les moyens son projet E1, destiné à relier la colonie de Ma'ale Adumim (voisine d'Abu Dis) à Jérusalem en volant 12 000 dunums de terre entre Jérusalem-Est et la Mer Morte. Ce projet couperait la Cisjordanie en deux parties ainsi que toute communication entre le nord et le sud, par une chaîne de colonies, de postes militaires et de police, ruinant ainsi tout espoir de solution à 2 états. Si ce projet venait à être exécuté, ce serait un coup fatal pour la survie d'Abu Dis déjà séparée de Jérusalem par le mur de la honte et complètement encerclée par les colonies illégales.

Une vingtaine de communes de Loire-Atlantique ont signé le pacte d'amitiés le 29 novembre : quelles suites en attendre ?

L'union fait la force ! Le département qui est aussi partenaire du projet Jérusalem-Est initié par le RCDP, a posé un acte de résistance fort et courageux en réunissant des communes de Loire-Atlantique de toutes sensibilités politiques autour de la signature du pacte d'amitié avec le gouvernorat de Jérusalem-Est. Cette initiative concourt à renforcer la présence politique à Jérusalem des villes de Loire-Atlantique déjà très actives en Palestine, à mettre en place des actions de coopération communes pour un impact plus fort et plus visible, de multiplier par exemple les missions communes et surtout renforcer par cette dynamique un engagement clair pour la reconnaissance de l'État palestinien. J'espère que d'autres nombreuses communes nous rejoindront bientôt, je pense bien sûr à la ville de Nantes qui serait un soutien fort.



Maison occupée par des colons à Jérusalem-Est

Un prix des droits de l'homme qui dérange...

Décerné depuis 1988, le Prix des droits de l'homme de la République française est remis chaque année par la Commission nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDH) en décembre, pour l'anniversaire de l'adoption par l'Assemblée Générale de l'ONU de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Sont distinguées à cette occasion des personnes ou des associations remarquées pour leur combat en défense des droits humains.

L'année du 70^e anniversaire, a vu parmi les cinq lauréats, Al Haq et B'Tselem, deux ONG, l'une palestinienne, l'autre israélienne, recevoir conjointement cette distinction en la personne de Shawan Jabarin et de Hagai El-Ad leurs directeurs.

Shawan Jabarin, directeur général d'Al Haq, avait été en 2017, l'invité d'honneur de notre dernier congrès. Son organisation est un partenaire fiable et sans concession pour tout ce qui touche aux violations des droits humains en Palestine. Son apport aux campagnes lancées avec l'AFPS, les syndicats et organisations de défense des droits de l'homme pour le désengagement de France Telecom/Orange, contre la complicité des banques françaises dans la colonisation et, maintenant, contre l'extension du tramway colonial à Jérusalem est particulièrement précieux.

Hagai El-Ad, lui, a été appelé à témoigner pour la deuxième fois en octobre dernier devant le Conseil de sécurité de l'ONU. B'Tselem en effet documente avec une impeccable précision les violations des droits et exactions de tous ordres dans les territoires occupés et cherche à promouvoir en Israël une culture des droits de l'homme en combattant le déni dominant dans le public israélien.

Bel hommage à deux organisations partenaires de l'AFPS qui font référence et sont appréciées des ONG de toute taille

qui interviennent en Palestine. Elles sont soutenues par plusieurs pays européens, dont la France. Il était donc prévu que la cérémonie de remise des prix soit présidée par la garde des Sceaux, Nicole Belloubet, au ministère de la Justice. Oui mais... Il est insupportable pour Israël de voir la France soutenir des ONG qui, au jour le jour, documentent et dénoncent les violations commises par les colons et l'armée d'occupation. Et l'ambassade d'Israël s'est fendue d'un tweet se disant « *choqué(e)* » de voir la CNCDH remettre ce prix à Al Haq, organisation palestinienne liée à une organisation « *terroriste* », le FPLP. Rien que ça! Et préférant alors oublier B'Tselem. « Oubli » réparé peu après par la ministre israélienne des Affaires étrangères, Tzipi Hotovlevy, pour qui B'Tselem établit des rapports « *biaisés* » pour « *porter tort à Israël* ».

Presque aussitôt Nicole Belloubet renonçait à présider la cérémonie pour de bien peu crédibles « *raisons de calendrier* ». Comme si elle se trouvait en réalité dans l'incapacité d'assumer politiquement sa présence. C'est qu'en coulisse, nous disent Piotr Smolar et Marc Semo dans *Le Monde* en s'appuyant sur des sources israéliennes, le député Meyer Habib était à la manœuvre. Ce membre du Likoud >>>17



Hagai El-Ad (à gauche) et Shawan Jabarin lors de la remise du prix



À propos d'une « Saison croisée »

Décidée au plus haut niveau des deux États, la saison croisée France-Israël s'est déroulée de juin à novembre. Elle avait « *pour ambition de marquer une nouvelle et importante étape dans les relations entre les deux pays* » (Institut Français). Pour Israël il s'agissait avant tout d'une opération de propagande portée par plusieurs centaines d'événements culturels et scientifiques à travers les deux pays.

« Est-ce qu'on peut vraiment mesurer l'impact de ces saisons? Est-ce que ces dispositifs sont vraiment de bonnes idées? Vous pensez que l'opinion publique, en France comme en Israël, s'est vraiment rendu compte qu'il y avait tous ces événements, hors des cercles artistiques? Vous avez senti qu'il se passait quelque chose? »

Ces interrogations d'un diplomate israélien constituent une réponse qui nous réjouit : elles montrent que l'opération de blanchiment des crimes de l'apartheid israélien a échoué. Pourtant ce n'est pas faute de moyens : le gouvernement israélien a investi 6 millions de shekels (1,4 million d'euros) dans l'affaire. Des centaines d'événements ont été organisés tant en France qu'en Israël et lancés en grande pompe...

Las! Ni Édouard Philippe, pour la soirée d'ouverture en Israël, ni Emmanuel Macron pour la soirée de clôture n'ont fait le déplacement promis à Tel-Aviv. Les motifs invoqués par les autorités françaises n'ont pas convaincu le « cher Bibi » qui en a conçu une profonde irritation.

Selon un conseiller de l'exécutif français « *Le message que nous souhaitons porter, par cette annulation, a été reçu cinq sur cinq par nos partenaires israéliens : il s'agissait de dire stop à l'escalade de la violence dans la région* ». Si c'était là l'objectif visé par les autorités françaises, on ne peut pas vraiment considérer qu'il a été atteint : les assassinats, tortures, destructions, expulsions, arrestations se sont poursuivis sans faiblir.

Alors que l'objectif était selon ses organisateurs de donner une image positive « *attractive et conviviale* » de l'État israélien, les événements n'ont obtenu qu'une faible résonance et l'on déplore, côté israélien, un faible impact tant au plan politique que médiatique : « *On espérait que la culture aurait un impact diplomatique. On a mis énormément d'argent dans cette opération pour zéro succès, en ce qui concerne l'image d'Israël en France et celle de la France ici* » (source diplomatique israélienne). En France de nombreuses oppositions se sont manifestées dès l'annonce de cette saison

croisée véritable provocation pour les personnes attachées au respect des droits humains en général et des droits des Palestiniens en particulier. En cette année du soixante et dixième anniversaire de la Nakba, marquée par les violences meurtrières israéliennes contre les Grandes Marches – pacifiques – du Retour à Gaza, la scandaleuse décision états-unienne de transférer son ambassade à Jérusalem reconnue capitale d'Israël, l'extension sans fin des colonies... les droits des Palestiniens ont été bafoués comme jamais.

Plus de 80 artistes ont déclaré qu'ils ne participeraient pas à cette saison croisée, des artistes invités se sont retirés, les organisations du Collectif national pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens et de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine, BDS France, le collectif *Le temps de la Palestine* ont, en vain, demandé au président de la République l'annulation de la saison croisée. Des actions ont été organisées partout où un spectacle, une conférence devait se produire. Cette présence militante qui s'est souvent révélée payante a permis de dénoncer la collusion d'institutions culturelles françaises avec l'entreprise de propagande israélienne. Des échanges avec des spectateurs plutôt réceptifs ont pu s'établir, des milliers de tracts ont été distribués.

Comble de l'humiliation, la France vient d'attribuer le prestigieux Prix des droits humains de la République française aux ONG palestinienne Al Haq et israélienne B'Tselem qui luttent pour le respect et l'application des droits des Palestiniens, la fin de l'occupation et de l'impunité israélienne.

Mais le 10 décembre date anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, ni le Premier ministre, ni la ministre de la justice Belloubet pourtant annoncée, n'ont honoré la cérémonie de leur présence, cédant une fois de plus aux pressions les plus effrontées des autorités israéliennes et de leurs relais en France.

Françoise Leblon

Israël : dans la recherche, le militaire n'est jamais loin

Israël, « *Start-up Nation* », le Technion de Haïfa, MIT du Moyen-Orient (MIT : Massachusetts Institute of Technology à Boston) « *Silicon Wadi* », la Silicon Valley israélienne : autant de termes qui exaltent les réussites scientifiques ou techniques d'Israël.

Envisagé en 1901 lors du 5^e Congrès sioniste, fondé en 1924, le Technion, 14 000 étudiants, est l'emblème de la qualité de la recherche et de ses applications : trois prix Nobel, la clé USB, l'exosquelette *ReWalk*... Des objectifs affichés séduisants : « *œuvrer pour le progrès humain (avec des réussites certaines) mais aussi le développement d'Israël* ». Mais elle est aussi un « creuset » pour l'armée israélienne. On peut discuter des applications militaires de la recherche partout dans le monde. Ce qui pose question pour Israël, c'est leur orientation.

Intrication israélienne : recherche-armée-politique

L'armée est le catalyseur de la recherche-développement, dont le Technion est un des pivots majeurs. Dans un rapport de l'AIC de 2009 Uri Yacobi Keller écrit : « *Le Technion, l'institution israélienne la plus renommée pour les sciences appliquées telles que l'ingénierie et l'informatique, s'est quasiment enrôlé dans l'armée* » et en tire fierté. Moshe Arens, un des pères de missiles et avions de guerre a enseigné au Technion. Il fut aussi dans les années 80 un des durs du Likoud opposé à toute concession territoriale avec les Palestiniens. En 2014, Peretz Lavie, président du Technion déclarait lors de la guerre de Gaza : « *Une fois encore, le système antimissile défensif Iron Dome sauve d'innombrables vies civiles. Il a été développé par les excellents ingénieurs de Rafael Advanced Defense Systems, dont la plupart sont diplômés de Technion.* [...] »

De nombreux exemples

Le Technion a participé à la mise au point de systèmes de détection des tunnels, a conçu le bulldozer sans pilote destiné à détruire maisons et oliveraies, les drones utilisés pour surveiller la population palestinienne et tuer des résistants palestiniens – avec souvent des « *dommages collatéraux* » dans la population civile. Les ingénieurs ont développé une

caméra radar portable qui permet de voir à travers les murs. Une équipe du Technion a créé le « *Rahfan* » : un mini-hélicoptère capable de photographier et manœuvrer en toute autonomie. Un véritable serpent-robot, enregistrant des vidéos, a été mis au point par le Technion et une unité de technologie de Tsahal.

La forte collaboration avec le complexe militaro-industriel

La société d'électronique de défense *Elbit Systems Ltd*, basée à Haïfa, ville du Technion produit le matériel de surveillance électronique du mur de l'annexion. Plus récemment, Elbit a signé un accord de recherche portant sur les systèmes de vision : des subventions sont accordées à des chercheurs du Technion, certains pouvant être ponctuellement détachés.

Des systèmes de cybersécurité mis au point dans les laboratoires du Technion sont utilisés contre les civils palestiniens. « *Le programme Alonim en science des données est une étape importante dans la coopération entre l'armée et le Technion. Parmi les enseignants : des militaires. À la fin de leurs études, les diplômés seront intégrés à des projets [...] novateurs dans diverses unités de l'armée* ». ⁽¹⁾

Ce modèle performant s'appuie sur l'armée qui recrute les meilleurs étudiants-soldats après des épreuves très sélectives. L'armée incite ses soldats à lancer des entreprises dans les nouvelles technologies. Se tisse ainsi tout un réseau soudé par l'expérience militaire.

« Testées sur le terrain » : des armes pour le marché mondial

Des drones lanceurs de gaz lacrymogènes ont été « *expérimentés à Gaza* » suivant les déclarations de responsables israéliens. Israël est un des leaders mondiaux de drones et

(1) <https://www.technion.ac.il/en/2018/10/20182019-academic-year-lets-hit-the-road/>

les vend : Birmanie, Soudan du Sud récemment... Un cours donné au Technion, apprend ainsi aux étudiants comment commercialiser à l'export les armements israéliens. Lors de colloques, « l'expérience » israélienne est valorisée : en 2017, à Nice, « *Safe and Smart City* » invitait à la réflexion sur les nouvelles menaces comme la cybercriminalité qui pèsent sur les villes connectées. Y participaient des responsables de division du Technion.

Double discours et critiques modestes

Par le passé, cette imbrication était clairement affichée sur les sites de ces universités, elle est aujourd'hui davantage masquée. Il est plus valorisant de mettre en avant les réussites au service de l'économie ou de la société civile. Néanmoins, l'image d'Israël dans le monde reste mauvaise, des formations sont données dans les universités pour la redresser.

La critique courageuse par des Israéliens – y compris par de rares professeurs au Technion – de programmes de recherche à usage militaire reste très minoritaire et réprimée. Récemment, une poignée d'universitaires israéliens a rejoint une nouvelle organisation internationale, *Academia for Equality*, qui aspire à faire en sorte que leurs collègues cessent d'ignorer l'oppression de leurs collègues palestiniens. Des Israéliens palestiniens d'Israël étudient ou enseignent au Technion. Leur nombre est variable suivant les sources, proportionnellement inférieur à ce qu'ils représentent dans la société israélienne. Ils servent une image de coexistence, vantée par l'école. Les discriminations sont subtiles, l'inégale maîtrise de l'hébreu, langue obligatoire pénalise certains.

Des relations étroites et croissantes avec d'autres pays

Le Technion de Haïfa est en partenariat étroit avec deux campus : l'un à New York, l'autre près de Canton en Chine sans compter le réseau Technion mondial. Ainsi, le Technion France « *a pour mission de promouvoir le Technion, dans les milieux scientifiques, industriels et économiques et d'en faire connaître les réalisations et les projets. Il entend favoriser l'établissement de rapports étroits [...] pour le développement de la coopération sur des projets d'intérêt commun* ».

Les liens se renforcent entre les plus prestigieuses universités ou écoles françaises (Polytechnique par exemple qui fait même du Technion un modèle à suivre, partenariat encouragé par E. Macron en 2015). Des liens valorisés par

nos autorités : l'alliance de start-up nation avec la *French Tech* et croissants. Pour 2018, le site Technion France annonce une dizaine de colloques ou événements, dont le plus célèbre, le « *Technion Connected World* » a rassemblé plus d'un millier de participants. La présence de sociétés françaises d'armement à ces rencontres n'est pas neutre. L'attractivité croissante du Technion auprès de certains étudiants français brillants ne concerne pas que ceux et celles qui font leur « *alya* ».

De quel droit pourrait-on s'opposer à la récente visite de membres de l'académie des sciences au Technion ? Les universités sont généralement considérées comme des institu-



Le Technion contribue au développement d'équipements militaires tels que les drones

tions indépendantes, favorisant les échanges intellectuels. Mais l'imbrication poussée entre recherche pure et développement d'outils militaires et sécuritaires contre un peuple exige de regarder de plus près. Comment penser que des recherches sur les « *data* » ou l'intelligence artificielle n'aient pas des déclinaisons sur la surveillance généralisée d'une population considérée comme « *ennemie* » ?

Avraham Katzir, professeur de physique et fondateur du prestigieux groupe de recherche en physique appliquée de l'université de Tel-Aviv : « *Chacun de nous est à la fois citoyen israélien et actif dans les domaines militaires. Je suis un universitaire, j'ai fait mon service militaire et j'ai aussi travaillé plusieurs années pour Rafael [le plus grand groupe industriel militaire israélien]. Toutes ces choses mises ensemble font que nous nous aidons mutuellement, ce qui n'existe pas [ailleurs]* ». L'État d'Israël instrumentalise la science et l'exporte pour masquer sa politique d'occupation-colonisation.

Parallèlement, les échanges interuniversitaires avec >>>19

Israël : la radicalisation s'accélère

En juillet 2000, lorsque le Premier ministre israélien Ehoud Barak sabota le sommet de Camp David, il déclara : « *Nous n'avons plus de partenaire palestinien pour la paix.* » Aujourd'hui, les Palestiniens pourraient dire l'exact contraire : « *Nous n'avons plus de partenaire israélien pour la paix.* » Et, cette fois, ce serait vrai, car la coalition de droite et d'extrême droite qui dirige Israël depuis 2015 connaît une radicalisation accélérée.

inlassablement : « *Nous devons donner nos vies pour l'annexion de la Cisjordanie*⁽¹⁾. » Et il a déjà joint les actes aux paroles, faisant voter une loi en ce sens par la Knesset, le 6 février 2017 : ce texte légalise rétroactivement une série d'« avant-postes » (jusqu'à illégaux même aux yeux du droit israélien) en autorisant la saisie de terres privées palestiniennes et en ouvrant ainsi la voie à l'extension de la souveraineté israélienne sur la zone C, qui représente plus de 60 % de la Cisjordanie, voire sur toute celle-ci. Cette loi dite de « régularisation », appelée « *loi des voleurs* » par Benny Begin, le fils de l'ancien Premier ministre, reste pour l'instant gelée par la Cour suprême. Mais cette dernière constitue une cible des attaques du gouvernement, qui veut en modifier la composition et en réduire les prérogatives⁽²⁾.

Qualifié de « *fasciste* » par l'ancien Premier ministre Ehoud Barak, le Foyer juif revendique l'héritage du Parti national religieux, qui fut, avec le Gouch Emounim (Bloc des croyants), le cœur du mouvement de colonisation. S'il ne compte que huit députés et quatre ministres, il a néanmoins réussi à rallier à sa loi soixante députés, dont la quasi-totalité de ceux du Likoud, contre l'avis de leur chef et Premier ministre, Benyamin Netanyahu. Il faut dire que même le comité central du Likoud s'est, depuis, prononcé pour l'annexion de la Cisjordanie⁽³⁾.

Un autre texte prévoit d'annexer cinq blocs de colonies situés à l'est de Jérusalem, empêchant la ville arabe de devenir la capitale d'un État palestinien. Mais il nécessite encore, selon Netanyahu, une « *préparation diplomatique* ». En attendant, la Knesset a adopté un amendement à la loi de 1980 sur Jérusalem⁽⁴⁾, qui élève de 61 députés à 80 (sur 120) la majorité nécessaire pour tout retour de parties de la ville sous souveraineté palestinienne. En outre il permet de retrancher des quartiers palestiniens situés à l'extérieur du Mur pour en faire des « *entités séparées* » dont les habitants ne seraient plus des résidents. « *S'il était mis en œuvre, le*

charcutage des limites de la municipalité y réduirait de près de 120 000 le nombre des Palestiniens et ajouterait 140 000 colons israéliens à la population de la ville, réduisant la part des Palestiniens à 20 % (contre 37 % aujourd'hui) », estime le rapport secret annuel des consuls de l'Union européenne à Jérusalem⁽⁵⁾.

Autrement dit, les bâtisseurs du Grand Israël ont décidé, violant ouvertement cinquante années de résolutions des Nations unies, d'enterrer la solution dite « des deux États » au profit d'un seul : un État d'apartheid, où les Palestiniens annexés ne jouiraient pas du droit de vote. Il est vrai que, selon les démographes, la Palestine historique compte désormais autant d'Arabes que de Juifs : environ 6,6 millions...

La nouvelle loi fondamentale adoptée le 19 juillet dernier à la Knesset symbolise cette volonté. Elle remplace la définition d'Israël comme « *État juif et démocratique* » par la formule « *État-nation du peuple juif* ». Son article 1 précise : « *Le droit à exercer l'autodétermination nationale appartient en Israël au seul peuple juif.* » L'article 4 abolit le statut officiel que l'arabe partageait avec l'hébreu. Enfin l'article 7 stipule que « *l'État considère le développement de la colonisation juive comme une valeur nationale et promeut son établissement et sa consolidation* ». Cette législation contredit donc ouvertement la déclaration d'indépendance du 14 mai 1948, selon laquelle le nouvel État assurerait « *une complète égalité de droits sociaux et politiques à tous ses citoyens, sans distinction de croyance, de race ou de sexe* ».

Les leaders de l'extrême droite font aussi avancer leur cause par des provocations retentissantes. Ministre de la Justice, Ayelet Shaked n'a hésité, pendant la dernière guerre de Gaza, à poster sur sa page Facebook un texte qualifiant « *l'ensemble du peuple palestinien d'ennemi d'Israël* » et justifiant ainsi « *sa destruction, y compris ses vieillards, ses femmes, ses villes et ses villages*⁽⁶⁾ ». De son côté, Naftali Bennett a préconisé de tuer tous les « *terroristes* » arrêtés plutôt que de les mettre en prison. Et d'expliquer : « *J'ai tué beaucoup d'Arabes, aucun problème avec ça* ». Quant à Avigdor Liberman, il affirme que « *les Israéliens arabes n'ont pas leur place ici. Ils peuvent prendre leurs baluchons et disparaître* », ajoutant : « *Ceux qui sont contre nous méritent de se faire décapiter à la hache*⁽⁷⁾ ».

Mais ces extrémistes le savent : leur fuite en avant pourrait susciter, à terme, des réactions négatives de l'opinion. Si l'absence d'alternative à gauche a poussé les Israéliens toujours plus vers la droite, cette évolution a (encore ?) des limites : selon une enquête d'opinion, la moitié des sondés n'estiment « *pas sage* » de poursuivre la colonisation de la Cisjordanie et 53 % s'opposent à son annexion⁽⁸⁾.

Voilà qui explique sans doute la deuxième dimension de

la radicalisation de l'actuelle coalition : l'arsenal liberticide qu'elle a fait voter par la Knesset depuis le début de la décennie. Au cas où... En voici les morceaux de choix :

- Une loi interdit tout appel au « *boycott d'une personne en raison de ses liens avec Israël ou des régions sous le contrôle d'Israël* » (2011);
- Une autre prive de subventions d'État les institutions qui commémorent la Nakba (2011);
- Le même texte instaure des « *comités d'admission* » pour décider si une personne venant s'installer dans une localité est « *convenable* » (2011);
- Une loi contraint les organisations non gouvernementales (ONG) à déclarer les subventions en provenance de gouvernements étrangers, si celles-ci représentent plus de la moitié de leur budget (2016);
- Unique au monde, un texte permet à 90 députés (sur 120) d'en expulser d'autres du Parlement pour incitation, racisme ou soutien à la lutte armée (2016);
- Une autre législation accorde des pouvoirs exceptionnels à l'État contre les « *organisations terroristes* » en Israël, y compris leurs « *membres passifs* » (2016);
- Une loi permet l'emprisonnement à partir de 12 ans de mineurs accusés de plusieurs crimes violents (2016);
- Une législation autorise Israël à refouler, à ses frontières, les personnes appelant au boycott (2017);
- Une autre loi interdit à *Breaking the silence* d'intervenir dans les établissements d'enseignement (2017);
- Une loi autorise le ministre de l'Intérieur à révoquer le droit de résidence à Jérusalem de Palestiniens suspectés de « *déloyauté* » vis-à-vis de l'État (2018);
- Quasiment totalitaire, la dernière loi en date permet au Premier ministre et au ministre de la Défense de déclarer la guerre seuls, sans consulter ni le cabinet de sécurité ni le gouvernement (2018).

Qui se ressemble s'assemble : Netanyahu recrute ses meilleurs amis – c'est la troisième dimension de la radicalisation de sa coalition – parmi les pires populistes européens.

Comme Viktor Orban, le Premier ministre hongrois. Le chef du Likoud n'a même pas manifesté le moindre état d'âme en apprenant que son hôte, quelques jours avant leur rencontre de juillet 2017, s'était livré à une apologie du régent Horthy, le Pétain hongrois dont les successeurs aidèrent Adolf Eichmann à déporter et à assassiner 430 000 Juifs hongrois.

Netanyahu flirte aussi avec Jaroslaw Kaczynski, pourtant inspirateur d'une loi interdisant d'évoquer les – très nombreux – collaborateurs polonais de l'Occupant. Ce texte négationniste provoqua un tel scandale que Varsovie dut reculer un peu. Cela suffit pour que Benyamin Netanyahu



Affiches appelant à l'assassinat de Mahmoud Abbas, le long de la route 60, près de Naplouse

Ce phénomène comporte trois dimensions principales. La première et la principale concerne le projet colonial en Palestine, qui connaît un tournant historique. Jusqu'ici les autorités israéliennes faisaient mine d'accepter la perspective dite « des deux États ». Certes, elles accélèrent la colonisation – le quotidien israélien *Haaretz*, l'a chiffrée à 700 000 colons juifs, 470 000 en Cisjordanie et 230 000 à Jérusalem-Est –, mais elles maintenaient un flou artistique autour du statut des territoires occupés.

De surenchère en surenchère, stimulés par la prévisible succession de Netanyahu, ses rivaux ont imposé un changement de cap. Ministre de l'Éducation et de la Diaspora, le chef du parti Foyer juif, Naftali Bennett, répète

faut dire que même le comité central du Likoud s'est, depuis, prononcé pour l'annexion de la Cisjordanie⁽³⁾.

Un autre texte prévoit d'annexer cinq blocs de colonies situés à l'est de Jérusalem, empêchant la ville arabe de devenir la capitale d'un État palestinien. Mais il nécessite encore, selon Netanyahu, une « *préparation diplomatique* ». En attendant, la Knesset a adopté un amendement à la loi de 1980 sur Jérusalem⁽⁴⁾, qui élève de 61 députés à 80 (sur 120) la majorité nécessaire pour tout retour de parties de la ville sous souveraineté palestinienne. En outre il permet de retrancher des quartiers palestiniens situés à l'extérieur du Mur pour en faire des « *entités séparées* » dont les habitants ne seraient plus des résidents. « *S'il était mis en œuvre, le*



Colons à l'attaque, protégés par l'armée

et son homologue Mateusz Morawiecki cosignent une déclaration, qualifiée par Yehuda Bauer, le principal historien israélien de la Shoah, de « *trahison stupide, ignorante et amoral de la vérité historique sur l'implication polonaise dans l'Holocauste*⁽⁹⁾ ».

Lors de sa visite à Vilnius, Netanyahu n'a pas dit un mot sur la participation de la Lituanie, pays de son père, à la Shoah. Et pourtant le pourcentage de Juifs exterminés y a atteint le record d'Europe de 97 %, dont beaucoup massacrés par des collabos lituaniens.

Avant ce voyage, le Premier ministre israélien avait avoué le but de cette « drague » : « *Je souhaite parvenir à un équilibre dans les relations pas toujours amicales de l'Union européenne envers Israël. Je le fais par des contacts avec des blocs de pays de l'Union européenne, des pays d'Europe de l'Est et maintenant avec des pays baltes et d'autres pays bien sûr.* »

Tel-Aviv jette aussi ses filets à l'Ouest sur la quasi-totalité des formations néofascistes, et d'abord dans les États où elles sont au pouvoir. Ainsi Matteo Salvini, le vice-Premier ministre italien et chef de la Ligue, a-t-il été reçu à Jérusalem comme « *un grand ami d'Israël* » – selon Netanyahu. Qui avait tressé la même couronne au chancelier autrichien Sebastian Kurz, oubliant que son gouvernement compte six ministres du *Freiheitliche Partei Österreichs* (FPÖ), le parti néonazi fondé par feu Jörg Haider. Mais l'extrême droite ouest-européenne intéresse aussi Tel-Aviv même lorsqu'elle

se trouve encore dans l'opposition. Seule reste *non grata* en Israël la formation de Marine Le Pen, dont le compagnon, Louis Alliot, y a néanmoins séjourné.

Nul doute que Reuven Rivlin, le président d'Israël, avait en vue les liaisons dangereuses de son Premier ministre lorsqu'il a déclaré : « *Je rencontre des chefs d'État du monde entier [...] et ils me disent parfois qu'ils doivent travailler avec des mouvements comme ceux-là pour construire des coalitions et que même s'ils sont néofascistes, ce sont de grands admirateurs d'Israël. Et*

je leur répons que c'est absolument impossible⁽¹⁰⁾. »

Dans toute cette radicalisation, il y a quelque chose de l'hubris grec, mélange de vertige, d'orgueil et de démesure contre lequel les dieux exerçaient leur vengeance. Netanyahu et ses alliés/rivaux se croient tout permis parce qu'ils estiment détenir une sorte de carré d'as.

Premier as, Donald Trump, le président américain le plus pro israélien de l'histoire. Le deuxième as, c'est Mohammed Ben Salman, le prince-héritier saoudien, qui a décidé de vendre ouvertement Jérusalem pour s'allier avec Washington et Tel-Aviv contre l'Iran. Le troisième as, ce sont dirigeants palestiniens incapables de surmonter leurs divisions, fournissant ainsi à Tel-Aviv un atout maître. Enfin, quatrième as, les guerres de Syrie, d'Irak et du Yémen, qui marginalisent la question de Palestine, autrefois centrale.

Leur fuite en avant, Netanyahu et ses alliés-rivaux le savent, ne pourra qu'accentuer leur isolement international. Déjà, l'État de Palestine est entré à l'Unesco (2011), aux Nations unies (2012) et à la Cour pénale internationale (2015). Et quand l'Assemblée générale vote en faveur du droit du peuple palestinien à l'autodétermination et à un État, c'est par 176 voix pour, 7 contre (Canada, États-Unis, Israël, mais aussi Îles Marshall, États fédérés de Micronésie, Nauru et Palaos).

Voilà pourquoi Tel-Aviv s'efforce de faire taire les critiques de sa politique. D'où sa volonté de criminaliser la campagne

Boycott-Désinvestissement-Sanctions (BDS), qualifiée par Netanyahu de « *menace stratégique majeure* » qu'il combat avec une organisation récemment dotée de 72 millions de dollars⁽¹¹⁾. À cette première opération s'en ajoute une seconde, visant à interdire... l'antisionisme, assimilé à l'antisémitisme. S'appuyant sur une petite phrase d'Emmanuel Macron lors de la commémoration de la rafle du Vél d'Hiv, le président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) exige une loi en ce sens, à partir d'une « *définition* » de l'antisémitisme élaborée par un lobby, l'*International Holocaust Remembrance Alliance* (IHRA).

Tout cela pose une question de vocabulaire. S'agissant de n'importe quel autre pays, une évolution comme celle-ci serait qualifiée de « *fascisation* ». Comparaison n'est pas raison. Mais comment oublier que, si le courant dont Benjamin Netanyahu est issu, le sionisme révisionniste de Vladimir Zeev Jabotinsky, ne se réclamait pas du fascisme, Mussolini, lui, se réclamait de lui ? « *Pour que le sionisme réussisse, confia le Duce en 1935 à David Prato, futur grand rabbin de Rome, il vous faut un État juif, avec un drapeau juif et une langue juive. La personne qui comprend vraiment cela, c'est votre fasciste, Jabotinsky*⁽¹²⁾. » Hasard ou préméditation ? Ben-Zion Netanyahu, le père de Benjamin, servit de secrétaire à Jabotinsky. Tel père, tel fils ! ■

Dominique Vidal
Journaliste et historien,

auteur de *Antisionisme = antisémitisme ?*

Réponse à Emmanuel Macron (*Libertalia*, 2018).

Cet article a préalablement paru sur le site Orient XXI

- (1) Site *i24news.tv.fr*, 7 octobre 2016.
- (2) Site du *Times of Israel*, 1er juillet 2018.
- (3) Site du *Times of Israel*, 1er janvier 2018.
- (4) Site du *Monde*, 3 janvier 2018.
- (5) *Mediapart*, 9 février 2018.
- (6) La page Facebook archivée est disponible sur : <https://archive.is/zWrrG>
- (7) www.nouvelobs.com/galeries-photos/photo/20160530.OBS1515/en-images-israel-les-declarations-surrealistes-d-avigdor-lieberman.html
- (8) Mais seuls 24 % estiment que les Palestiniens devraient, en cas d'annexion, jouir du droit de vote, 30 % envisageant un statut de « résident » : Institut de la démocratie israélienne (IDI), 8 février 2017.
- (9) *Haaretz*, 5 juillet 2018.
- (10) Site du *Times of Israel*, 30 novembre 2018.
- (11) Site du *Times of Israel*, 31 décembre 2017.
- (12) Cité par Lenni Brenner, *Zionism in the Age of the Dictators*, Croom Helm, Londres et Canberra, 1983.

Résister au lobby israélien

Faire taire les critiques contre l'État d'Israël et sa politique : c'est l'objectif du lobby pro israélien, qui n'hésite pas à manipuler dans ce but la lutte contre l'antisémitisme.

Manœuvres, coups tordus, contournements, se sont succédé depuis 2003, pour aboutir, en mai 2016, à l'adoption par l'Agence internationale pour la Mémoire de l'Holocauste (IHRA) d'une « *définition de travail non contraignante de l'antisémitisme* » ; définition très banale, assortie d'exemples, qui n'ont pas été adoptés, et dont une bonne partie est relative à la critique d'Israël⁽¹⁾.

Dans la lancée, le gouvernement du Royaume-Uni a « adopté » cette « définition » et, le 1er juin 2017, c'était au tour du Parlement européen de « recommander » l'adoption de la « définition IHRA ». Le dernier coup s'est joué en secret ces derniers mois. Le 6 décembre, le Conseil « Justice et affaires intérieures » de l'Union européenne (donc nos ministres de la Justice) adoptait sans débat une « *déclaration sur la lutte contre l'antisémitisme* » comportant un article « *invitant les États membres à adopter la définition juridiquement non contraignante utilisée par l'IHRA* ».

Nous avons su que dans la négociation qui a précédé, toute référence aux « exemples » avait été retirée... mais dans le texte final ce retrait n'était pas explicite, et était « oublié » dès les premières déclarations officielles.

Mobilisés ensemble (national, groupes locaux, plateforme, partenaires) depuis le 23 novembre, nous nous sommes battus pied à pied, et avons obtenu des autorités françaises qu'elles réaffirment officiellement, le 19 décembre, que les « exemples » avaient bien été retirés.

C'est encore trop peu pour arrêter la machine de guerre qui va se déchaîner pour faire adopter cette « définition », avec ses « exemples », dans tous les États européens, et nous n'en resterons pas là. Mais ce sera un point d'appui important pour nos luttes à venir.

Pour la liberté d'expression, pour la lutte sincère contre le racisme et l'antisémitisme, nous continuerons le combat contre le mensonge, la manipulation, et les ingérences inacceptables de l'État d'Israël dans les affaires européennes. ■

Bertrand Heilbronn

(1) Lire notre dossier : http://www.france-palestine.org/IMG/pdf/afjs_definition_ihra_antisemitisme.pdf

Cour pénale internationale : vers la fin de l'impunité des dirigeants israéliens ?

Un dimanche soir fin septembre, nous rencontrons pour la première fois, en amont de leur tournée en France, les parents de Razan Al-Najjar, la jeune secouriste assassinée le 1^{er} juin à Gaza par les *snipers* de l'armée israélienne. Leur première demande ? Que les assassins de leur fille soient retrouvés, et traduits devant la justice pour rendre compte de leurs actes. Nous ne cessons d'affirmer que l'impunité doit cesser car c'est le moteur des crimes de guerre ; mais ce soir-là nous avons pu ressentir directement que la fin de l'impunité est aussi, pour les familles des victimes, une exigence absolue.

Combattre l'impunité

La Cour pénale internationale (CPI, ou ICC en anglais) ne peut, à elle seule, assurer la justice internationale ; elle ne peut pas non plus condamner les États qui violent le droit international. Mais elle peut, au moins, rechercher, juger et condamner les responsables de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité, dont les dirigeants de ces États.

La procédure est longue et complexe : après une phase d'examen préliminaire menée par le Bureau de la procureure, le dossier, s'il est retenu, passe au niveau de l'enquête proprement dite, puis du jugement. Les conditions sont nombreuses (ainsi la CPI ne peut pas se substituer à la justice des États) mais les jugements sont effectifs.

Un long chemin pour la Palestine

C'est un long chemin qui a été parcouru pour permettre aujourd'hui à la Palestine de s'adresser à la CPI. Ses premiers dossiers ont été rejetés car elle n'était pas reconnue comme État. Son admission en novembre 2012 à l'ONU comme État non-membre lui a ouvert la voie : en janvier 2015, la Palestine a reconnu la compétence de la CPI et a adhéré au Statut de Rome, l'accord international qui régit la CPI.

La procureure a presque immédiatement ouvert un examen préliminaire, régulièrement alimenté depuis lors par les organisations palestiniennes de défense des droits de l'Homme, par l'Autorité palestinienne, et par des victimes représentées par des collectifs d'avocats. Les trois plus grandes ONG palestiniennes de défense des droits de l'Homme, Al-Haq, Al-Mezan et le PCHR ont décidé de mettre leurs efforts en commun. Al-Haq a ouvert dans ce but un bureau à La Haye.

Un nouveau pas très important a été franchi le 15 mai

2018, au lendemain de l'inauguration de l'ambassade des États-Unis à Jérusalem : la Palestine a officiellement demandé à la CPI l'ouverture d'une enquête sur les crimes qui sont de son ressort, commis sur tout le territoire de l'État de Palestine (voir encadré).

Contre les pressions et les menaces, protéger la Palestine et la CPI

Les pressions, notamment des États-Unis, s'exercent d'abord sur l'Autorité palestinienne. Ne sous-estimons pas le coût pour les Palestiniens de chaque pas qu'ils ont décidé de franchir. Leur mémoire du 15 mai a entraîné l'annulation de la plupart des financements des États-Unis, et la fermeture de la représentation palestinienne à Washington.

Le 10 septembre, Donald Trump par la voix de John Bolton, son conseiller à la sécurité nationale, a franchi un pas supplémentaire en menaçant personnellement la procureure et les juges de la CPI « *si la Cour s'en prend à nous, à Israël ou à d'autres alliés des Américains* ».

Dans une lettre adressée le 2 novembre à Jean-Yves Le Drian, l'AFPS a demandé à la France de soutenir la CPI face à ces pressions, afin que « *la liberté d'action de la procureure générale ne s'arrête pas aux portes de la question palestinienne* ».

Où en sommes-nous ?

La demande officielle palestinienne, reçue le 22 mai par la CPI, a été immédiatement suivie, le 24 mai, par la désignation d'une chambre préliminaire constituée de trois juges, dont la première décision, le 13 juillet, a été d'ordonner sans attendre la mise en place d'un système d'information des victimes.

Les dossiers s'accumulent sur le bureau de la procureure. Le dernier en date, déposé par les ONG palestiniennes le



Razan Al-Najjar

26 octobre, vise « *le pillage, l'appropriation et la destruction des ressources palestiniennes* ». Un dossier sur les marches du retour devrait suivre prochainement.

L'enjeu reste que la CPI passe de l'examen préliminaire à l'enquête proprement dite. La décision est entre les mains de la procureure. Dans son rapport sur les examens préliminaires en cours, publié le 5 décembre, la situation en Palestine est maintenant en phase 3 (admissibilité) et le chapitre sur la Palestine conclut que la Procureure a l'intention « *d'achever rapidement la phase d'examen préliminaire* ».

Rien n'est encore gagné, les pressions sont énormes, mais la machine est en route. Signe des temps, l'État d'Israël, officiellement vent debout contre la CPI, commence à lui faire parvenir discrètement des éléments pour sa défense... ■

Bertrand Heilbronn

8 >>> qui revendique son amitié avec Netanyahu dont il est proche s'est fait connaître à l'Assemblée nationale par ses outrances ultra et ses consternantes pitreries. Qu'il puisse aujourd'hui avoir aussi facilement l'oreille de membres du gouvernement a de quoi inquiéter. Quant au président du CRIF, Francis Kalifat, qui ne manque jamais une occasion de se disqualifier, il a écrit à la ministre, en lui donnant acte de sa décision de non participation, et déclaré entre autres amabilités : « *Décerner ce prix à de telles associations est une provocation de la CNCDH, et accepter que cela se passe au ministère de la Justice est une faute* ». Rien de moins. Il aura au moins implicitement donné les raisons du soudain désengagement de Nicole Belloubet.

La plainte de la Palestine à la CPI

Signé le 15 mai 2018 par le ministre des Affaires étrangères Riad Maliki, le document de 18 pages « *Renvoi par l'État de Palestine relatif aux articles 13a et 14 du Statut de Rome* » met en avant sept catégories de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité commis sur le territoire palestinien (voir la version complète sur https://www.icc-cpi.int/itemsDocuments/2018-05-22_ref-palestine.pdf, pages 6-7) :

- > Le vol de terres, de bâtiments, de ressources naturelles,
- > Le transfert forcé de Palestiniens, par la violence, la contrainte, la création de conditions inhumaines,
- > Le transfert de population d'Israël, puissance occupante, vers le territoire palestinien,
- > Les meurtres et attaques contre les civils, l'usage excessif de la force et le meurtre de Palestiniens, y compris les manifestants,
- > La torture et le traitement inhumain des Palestiniens,
- > La persécution, le déni et la violation des droits humains élémentaires, y compris dans l'objectif de pratiquer le nettoyage ethnique et de s'approprier des terres,
- > La mise en place d'un système d'apartheid : sont visées « *des lois, des politiques, des pratiques discriminatoires et des actes inhumains* », « *un régime de séparation institutionnalisé* », et le développement des colonies israéliennes accompagné de « *l'oppression et de la domination systématique des colons israéliens sur les Palestiniens* ».

En 2012, Richard Prasquier alors président du CRIF avait tenté avec le même type d'arguments d'empêcher la remise du prix à Michel Warschawski pour l'*Alternative Information Center*, mais Christine Taubira n'avait pas cédé. Ce 10 décembre en tout cas, lorsque François Croquette, l'ambassadeur français pour les droits de l'homme, a remis l'ensemble des prix, c'est lui qui portait en un discours magistral la voix de la République. Sous les applaudissements chaleureux du public. ■

Jean-Paul Roche

Israël : l'espionnage contre les libertés

Le 24 novembre, à l'issue d'une large enquête, le quotidien israélien Haaretz indiquait qu'Israël est devenu « *le fer de lance du commerce mondial des outils de surveillance et de l'interception des communications* ». Ce secteur est très lié au complexe militaro-industriel et aux universités israéliennes comme le Technion-Haïfa (qui a des partenariats avec des universités et centres de recherche européens et français, comme Polytechnique). Ces technologies de surveillance sont expérimentées sur les Palestiniens (drones, siphonnage des téléphones, mails, SMS, Facebook, Skype), avant de les exporter.

Rappelons-nous les éliminations dites « ciblées », et dégâts « collatéraux » (nombreux morts et blessés) avec l'aide de téléphones piratés. En territoire occupé, et dans d'autres pays, au mépris du droit international. Ajoutons le système de surveillance électronique du mur israélien d'annexion exporté sur le mur entre les États-Unis et le Mexique, la cyberguerre contre des installations iraniennes et l'élimination de scientifiques iraniens travaillant dans le domaine nucléaire...

Pegasus, le logiciel espion le plus sophistiqué jamais détecté sur iPhone

Cet article d'Haaretz révélait aussi la vente de Pegasus, pour 55 millions de dollars, par NSO Group Technologies, entreprise israélienne de cybersécurité versus cybercrimes, au régime Saoudien « quelques mois » avant la « purge des opposants au régime ». Avec l'accord des autorités israéliennes qui considèrent Pegasus comme une arme à part entière, dont la mise à disposition à une puissance étrangère nécessite l'aval du ministère de la Défense.

Jamal Khashoggi, l'opposant saoudien, assassiné le 2 octobre à Istanbul, communiquait par WhatsApp avec Omar Abdulaziz, opposant réfugié au Québec. Dans le téléphone de ce dernier les chercheurs du Citizen Lab (Université de Toronto, dédiée à la sécurité, aux droits de l'homme et aux nouvelles technologies) ont découvert ce logiciel espion Pegasus. Ses avocats ont déposé une plainte contre NSO, à Tel-Aviv, pour avoir violé le droit international en fournissant un régime répressif.

Citizen Lab a aussi révélé que des collègues de Javier

Cardenas, journaliste mexicain assassiné en mai 2017 (il enquêtait sur les cartels de la drogue), avaient reçu des messages piégés par Pegasus. Des traces d'infection par Pegasus ont été trouvées dans 45 pays, dont de nombreux pays arabes, qui ont espionné opposants, journalistes, avocats,...

Pegasus a aussi piégé des militants d'Amnesty international qui, à la suite d'une enquête, a repéré « plus de 600 sites Internet suspects reliés par le passé à NSO Group ». Amnesty « craint que ces sites ne soient utilisés pour piéger et espionner des militants dans des pays tels que le Kenya, la République démocratique du Congo et la Hongrie, en plus des pays du Golfe ».

Les États-Unis, la Russie, la Chine, la France... sont aussi très actifs dans le cyber-espionnage, mais à l'échelle d'Israël ce secteur y est extrêmement développé. Les dirigeants israéliens ont le culot de dire qu'ils n'ont rien à voir avec NSO, société de droit israélien NSO située en Israël, qui vend des solutions pour « combattre le crime et la terreur »!

Ce commerce est un facteur de normalisation avec des régimes du Golfe et d'offensive diplomatique avec d'autres États dans le monde dont des dictatures ou autocraties. Avec ses technologies de pointe et ses armes sophistiquées Israël est un laboratoire de la surveillance et de la répression contre les populations « dangereuses ». L'affaire Khashoggi a dévoilé les affaires opaques et les alliances douteuses du pouvoir israélien, et écorné l'image qu'il veut se donner sur « la lutte contre le terrorisme ».

FL

11 >>> la Palestine sont de plus en plus bridés. Toute personne étrangère ne peut entrer en Palestine qu'avec un visa de tourisme. Le refus, de la part des autorités israéliennes, de délivrer des visas de séjour a bien entendu pour objectif de couper les Palestiniens du monde. Un « scolasticide » à l'image du sociocide ?

Face à cette situation, des actions ont été engagées depuis longtemps : à diverses reprises des universitaires sont intervenus par des courriers aux organisateurs de colloques, ont porté des interventions publiques lors de conférences. Des campagnes de pétition lors de la guerre de Gaza en 2014 ont recueilli plus de 600 signatures parmi les chercheurs, enseignants, élèves et anciens élèves de l'École polytechnique. Des militants ont dénoncé le double discours des réussites scientifiques du Technion lors du Colloque annuel du Technion-France.

Des financements européens opaques ?

La recherche et développement israélienne détient un record de participation aux programmes européens de recherche et en fait un levier majeur de ses succès. Depuis 1996, Israël participe à des centaines de projets et tous ne portent pas que sur des programmes civils exclusifs. Pour Horizon 2020, plus de 1,3 milliard d'euros sont investis, le Technion participant à plus de 50 programmes. Il est difficile d'admettre que cette somme ne serve que des programmes à usage civil à lire la liste des entreprises qui y participent, par exemple Elbit.

En effet, la porosité entre programmes civils et militaires est très forte, les règles du contrôle par l'Europe sont particulièrement modestes, des réalisations à seul usage civil apparent peuvent être cédées à une société qui travaille pour le secteur militaire : systèmes sans pilote, robotique, nanoélectronique etc. Et pourtant, la participation d'Israël à Horizon 2020 est régie par les lignes directrices publiées en 2013. Celles-ci interdisent aux entités israéliennes établies dans les territoires palestiniens occupés de participer aux programmes de l'UE et d'en bénéficier.

« Testée » contre les Palestiniens, la technologie militaire israélienne est déployée par des pays membres de l'UE. IAI (Israel Aerospace Industries) a joué un rôle dans le renforcement des frontières en Bulgarie et en Hongrie. Le Projet Law train dans le cadre d'Horizon 2020 est fondé sur la coopération avec la police israélienne, dont le recours à la torture et à d'autres violations des droits humains est avéré.

Nos actions possibles : lors de la campagne des élections européennes, interroger les candidats.

Bernard Albert

ONU : quand la France vote une résolution à la Trump

Nikki Haley, ambassadrice américaine à l'ONU, s'était fixée comme ultime mission avant son départ d'obtenir, pour la première fois, une condamnation du Hamas à l'Assemblée générale.

Elle comptait sur le pouvoir de chantage qu'exercent sans complexe les États-Unis de Trump et la pusillanimité des dirigeants arabes. La réactivité de la diplomatie palestinienne a fait que ces derniers n'ont pas pu se permettre de laisser passer et ont agi pour que la règle de la majorité des 2/3, requise pour les questions « importantes », soit appliquée.

La résolution américaine condamnait les tirs de roquettes et les « incitations à la violence mettant la vie des civils en danger », allusion aux marches du retour, sans se référer aux douze années de blocus, ni à l'origine des faits : l'infiltration au cœur de Gaza d'un commando israélien entraînant des bombardements massifs pour permettre son exfiltration et des tirs de roquettes en riposte.

Il n'empêche, au motif de préserver l'unité européenne et au nom du « pragmatisme », la France et ses partenaires ont cru devoir voter pour cette résolution lui permettant ainsi de recueillir une majorité certes insuffisante, mais symbolique, de 87 voix, contre 58 et 32 abstentions. C'était inédit.

Il est ensuite revenu à l'Irlande de présenter, au nom des 28, une autre résolution plus « classique », rappelant les paramètres de la légalité internationale pour un règlement politique sur la base de deux États vivant côte à côte. Cette résolution est passée avec 156 voix, contre 6 (États-Unis, Israël, Australie, Liberia, îles Marshall, Nauru) et 12 abstentions. On doit s'interroger sur le sens politique à donner à ce souci de maintenir la fiction d'une unité européenne quand on voit un Salvini, une semaine après ces votes, déclarer en Israël « l'UE, ces dernières années a été absolument déséquilibrée [...] dans sa gestion du conflit du Proche-Orient, condamnant et sanctionnant Israël toutes les 15 minutes ».

C'est prendre son parti bien facilement du pouvoir de nuisance de gouvernements qui se revendiquent de « valeurs » opposées à celles sur lesquelles est censée s'appuyer l'Union européenne. C'est oublier qu'on ne mange pas avec le diable, même avec une longue cuillère.

JPR

Journée de rencontre AFPS PACA à Puyricard

En accord avec les décisions de notre dernier congrès et à la suite d'une demande émanant d'un GL, quelques adhérents délégués désignés des 4 GL de la région PACA se sont retrouvés à plusieurs reprises et ont souhaité organiser une journée de rencontre.

Elle s'est tenue dans la vaste salle des fêtes de Puyricard. Les différents groupes locaux disposaient d'espaces pour la présentation de leurs activités avec des panneaux, de la documentation, la vente de produits palestiniens et de livres. Quatre expositions étaient installées : des photos de la mission en Palestine de l'AFPS 04 (septembre 2017), Handala de Palestine 13 et celles prêtées par le GL de l'Isère et le national (Jérusalem, Nakba).

La matinée a débuté avec les interventions de Bertrand Heilbronn qui a rappelé fonctionnements et orientations, ainsi que nos alliances avec les organisations françaises, européennes ou palestiniennes. Elle s'est poursuivie par celle d'Anne Tuailon qui a dressé un tableau de la situation en Palestine, en insistant, à la demande des organisateurs, sur les différentes formes de la résistance populaire.

Puis nous nous sommes répartis en trois groupes de travail pour faciliter les échanges entre groupes locaux, la réflexion et favoriser l'émergence de propositions selon 3 thématiques : les mutualisations possibles des différentes actions, les projets en Palestine portés ensemble, les interventions auprès des élus et de la presse... Une mise en commun a conclu ces travaux.

Une quarantaine de personnes ont participé à cette matinée, un nombre certes limité, cependant 20 % des adhérents de la région PACA. L'après-midi était ouverte à tous, adhérents, partenaires, sympathisants, curieux... Elle se voulait à la fois documentée et culturelle... : une soixantaine de personnes étaient présentes pour :

► **UNE CONFÉRENCE-DÉBAT** avec Hassan Balawi « Actualités en Palestine et positions de l'Union européenne ». Diplomate palestinien, chargé de mission de Palestine auprès de l'Union européenne, responsable des relations bilatérales avec la Belgique et le Luxembourg. Sa conférence très claire, dans une tonalité toutefois très diplomatique a été appréciée et a donné lieu à de nombreuses questions.

► **UNE RENCONTRE** avec les « Instants vidéo numériques et poétiques » de Marseille. Marc Mercier, cofondateur des Instants vidéo a présenté leur démarche et le festival d'art vidéo en Palestine qui a lieu tous les deux ans. Nous avons pu voir une dizaine de films réalisés par des artistes palestiniens en majorité. Des échanges ont pu se faire avec la salle

à la fin de cette heure de projection.

Un questionnaire était remis aux participants à leur arrivée le matin. D'un taux de retour de l'ordre de 50 %, il ressort que les personnes étaient satisfaites, souhaitent une prochaine rencontre... Sans se proposer de l'organiser !

Bilan et pistes pour la suite

Ces rencontres ont déjà permis que nous nous connaissons mieux, une meilleure appréciation des spécificités de chaque GL et ainsi de développer des échanges plus faciles et plus nombreux, avec une valorisation de ce que nous faisons et un effet plutôt dynamisant de l'activité de chaque GL. De plus, l'organisation commune de cette journée nous a ouvert d'autres perspectives locales : invitations à coopérer, participer ou organiser des actions locales, meilleure diffusion de l'information et des actions entre nous et auprès des adhérents, partage de supports de communication, élaboration d'une expression commune GL PACA en lien avec la *Journée pour un monde sans mur* (dans le cadre du procès des sept militants solidaires à Gap, sur le thème de la solidarité entre ceux qui veulent abattre les murs/frontières et pour la liberté de circulation des peuples)

Mais aussi des « retombées nationales » avec la venue de membre du BN, la reconnaissance et les échanges qui ont suivi. Et encore, la candidature d'une adhérente pour renforcer le CN ; un nouveau membre pour le GT Gaza ; des remontées plus nombreuses des activités des GL...

En projet : la création d'un groupe de vigilance régional par rapport aux élus et d'un carnet d'adresses élus et presse partagé. Se rapprocher des syndicats, en particuliers enseignants. L'organisation d'une mission régionale en Palestine ; d'une journée de formation. Réfléchir à un projet commun en Palestine qui pourrait ainsi être plus ambitieux.

Le besoin d'une de formation méthodologie pour les projets en Palestine a été exprimé, la Conférence nationale des groupes locaux pourra sans doute y répondre.

Quoi qu'il en soit, le vécu semble positif et nous avons déjà prévu de nous revoir début 2019 pour la poursuite de cette entre-aide et de nos projets. ■

Mireille Sève

Notes de lecture

Israël : chronique d'une catastrophe annoncée... et peut-être évitable, Michel Warschawski, 2018, Éditions Syllepse, 102 p, 8 €. ■

Dans cet opus, bref mais dense, Michel Warschawski, ce « prophète flamboyant », selon la belle expression de Jean Ziegler qui en signe la préface, se livre à une analyse du sionisme et d'Israël qui court sur plus d'un siècle, de l'affirmation de la question juive en Europe à la fin du XIX^e – c'est-à-dire la question de l'antisémitisme – jusqu'à la promulgation de la loi constitutionnelle sur l'État-nation du 18 juillet dernier. Il montre comment cette réponse à la question juive qu'est le sionisme est enracinée dans son temps – la montée des revendications nationalistes, en particulier dans les empires européens (russe, austro-hongrois et ottoman) et l'expansion des grands empires coloniaux des pays impérialistes européens – et comment cet enracinement dans ce temps historique particulier a joué et joue encore – peut-être plus que jamais – dans la politique israélienne d'aujourd'hui.

Sa démonstration, d'une logique implacable, est magistrale et donne les clés indispensables à la compréhension de la situation politique israélienne actuelle qui est tout, sauf le fruit du hasard.

Courant marginal au départ, le sionisme se retrouve favorisé par la montée du nazisme, avant le judéocide – l'arrivée de juifs allemands dans les années trente est un facteur de la modernisation de la société – et plus encore après que des centaines de milliers de rescapés « viennent en Palestine, par défaut plus que par choix », ce qui contribue à la création de l'État d'Israël. Ainsi, « ce sont les Arabes de Palestine qui devront payer le prix du judéocide européen. »

Dans cette longue marche vers l'abîme, Michel évoque cependant quelques points positifs, tel le développement de l'antisémitisme, palestinien – naturellement, religieux ainsi que l'antisémitisme de gauche – nouvelle version de l'anticolonialisme. Il rappelle dans un chapitre la montée et le déclin du mouvement de la paix qui culmine dans les années

quatre-vingts et quatre-vingt-dix et qui s'effondre en 2000, suite au sabordage des négociations de paix à Camp David par Ehud Barak. Enfin, il revient sur « la parenthèse Rabin » : il « pense que Rabin était sincère dans sa volonté d'arriver à un compromis avec les Palestiniens. » Et c'est bien pour cette raison que la droite l'a assassiné suite à une campagne de haine orchestrée par A. Sharon et B. Netanyahou.

Mais après « la parenthèse Rabin », la droite s'installe définitivement au pouvoir et met en place « un nouveau régime » caractérisé par la violence du discours politique, la fin du logement social, la réforme de la Cour suprême, dernière garante de libertés fondamentales (avec la presse). B. Netanyahou n'agit pas comme un Premier ministre mais comme un chef de fraction qui ne prend en compte que les intérêts de sa fraction. À ce jour, le summum de ce « nouveau régime » se manifeste par la loi constitutionnelle sur l'État-nation : désormais, Israël n'est plus un « État juif et démocratique », mais l'État des Juifs, c'est-à-dire qu'il n'est plus celui des Arabes palestiniens qui forment pourtant 20 % de sa population. Désormais Israël « assume son caractère raciste » et prend petit à petit de plus en plus les caractéristiques d'un État fasciste (allégeance, destitution de la nationalité, nouvel ordre moral, remise en cause des institutions démocratiques...) « La fuite en avant coloniale de

B. Netanyahou et ses alliances avec les gouvernements les plus réactionnaires [...] sont un pari sur le pire. » Tout est-il perdu pour autant ? Michel ne le pense pas et propose à Israël « une révolution copernicienne » : cet État devra cesser de se tourner vers l'Occident et « s'intégrer dans l'Orient arabe en mutation, en révolution, y prendre sa place avec détermination, mais aussi avec humilité. » ■

Jacques Fontaine



2018 : la saison palestinienne en France !

Pour marquer les 70 ans de la création de l'État d'Israël, 2018 devait être célébrée en France comme l'année de l'amitié entre notre pays et l'État israélien. Ce fut donc la saison croisée France-Israël qui vient de se terminer. En parallèle, dès janvier 2018, les amis de la Palestine lançaient « Le Temps de la Palestine » auquel l'AFPS s'est associée. Un projet pour répondre à cette saison croisée France-Israël (1,5 million d'euros investis côté israélien), pour recenser les initiatives culturelles et aider à leur mise en place ou développement. Cette « saison palestinienne » a été amplifiée par les hommages rendus à Mahmoud Darwich, mort il y a dix ans.

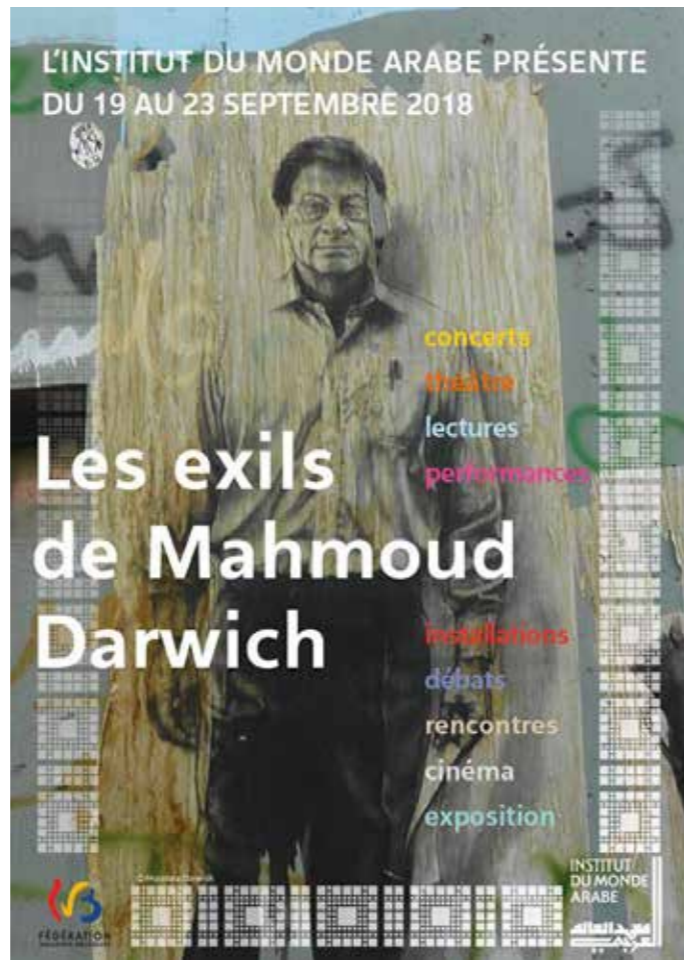
Hommage particulier à Mahmoud Darwich

Mahmoud Darwich, considéré comme le plus grand poète arabe du XX^e siècle, occupe une particulière dans l'histoire de la Palestine et dans le cœur des Palestiniens.

Inclus dans des événements déjà existants ou organisés spécifiquement autour du poète, ces hommages ont mêlé poésie, cinéma, musique, expositions, conférences, rencontres diverses allant de quelques dizaines de personnes dans un petit lieu intimiste à de vastes salles archi-pleines – « vedettes » présentes obligent –. Une variété qui aurait plu au poète, lui qui savait faire chanter ses mots devant des milliers d'auditeurs enthousiastes comme sur la scène de l'amphithéâtre romain de Jérash (Jordanie 1997) aussi bien que dans la modeste salle d'une librairie de quartier populaire, *la Renaissance*, au Mirail à Toulouse (le Marathon des Mots 2005).

Ainsi, au long de cette année 2018, la voix du poète

« Sans doute avons-nous besoin aujourd'hui de la poésie, plus que jamais. Afin de recouvrer notre sensibilité et notre conscience de notre humanité menacée, et de notre capacité à poursuivre l'un des plus beaux rêves de l'humanité, celui de la liberté. »



a résonné à travers ses propres paroles, les souvenirs de ceux et celles qui l'ont connu, aimé, admiré, croisé, dans la réalité ou à travers ses écrits, et l'écho de sa voix a résonné bien au-delà des cercles militants. Modestes ou ambitieux, médiatisés ou discrets, sur une soirée ou sur plusieurs jours, organisés par l'AFPS ou pas, voici un aperçu (très incomplet), et dans le désordre, de ces rencontres poétiques et amoureuses.

Parmi les plus médiatisés : *les Exils de Mahmoud Darwich*, du 19 au 23 septembre à l'IMA (Institut du monde arabe Paris), la soirée du 23 septembre à Montpellier dans le cadre du Festival Arabesques qui a réuni chanteurs et intervenants connus, ou encore la semaine *Hommage à Mahmoud Darwich* de Lille en octobre. À Toulouse *L'Écho*

de *l'Absent* (organisé par l'association CILBA et la cave Poésie) a drainé presque un millier de participants en 10 jours, sur six lieux et a fait connaître Darwich à de nombreux jeunes à travers des interventions dans deux lycées et un collège de l'agglomération.

À Clermont-Ferrand, l'AFPS a organisé une soirée avec le poète Paul Vincent (avec les Amis du *Monde Diplomatique*) au début du mois de septembre.

Dans le cadre du Festival des solidarités, la ville de Poizat accueillait le spectacle de Mohamed Alhadi *L'odeur de café* inspiré de *Mémoire contre l'oubli* de Mahmoud Darwich.

À l'occasion de l'Automne palestinien en Cévennes, le spectacle *Passeport pour l'exil* par la compagnie *Le Cœur allant vers...* créé à Barjac il y a plusieurs années à la demande du GL d'Alès a été présenté cette année par plusieurs GL.

À Marseille, le 13 novembre, ce sont les élèves d'un cours d'art dramatique qui l'ont mis à l'honneur. Darwich a aussi été présent à la Fête de l'Huma, au stand de l'association, évidemment, et avant encore à Paris lors d'une soirée organisée par l'AFPS, en mars, au CICP.

Darwich se disait « le poète des vaincus », de ceux qui n'ont jamais la parole. À travers ses phrases, leur parole a résonné très fort cette année. En même temps, il indiquait : « *Je n'ai nullement cherché à devenir, ou à rester, un symbole de quoi que ce soit. J'aimerais, au contraire, qu'on me libère de cette charge très lourde.* »

À écouter ou réécouter

Relire le poète, certes, et le choix est vaste. Mais pourquoi ne pas l'écouter, écouter sa voix ou écouter ceux qui l'ont connu ?

Peu de temps avant sa mort, en 2007, à l'occasion de la parution en français du recueil de poèmes *Comme des fleurs d'amandier ou plus loin* (Actes Sud) de Mahmoud Darwich, André Velter consacrait une émission de *Poésie sur parole* au poète palestinien. L'occasion de réentendre la voix de Mahmoud Darwich, traduit par Elias Sanbar⁽¹⁾.

En 2018, des émissions de radio ont diffusé, à plusieurs reprises la voix du poète (France Culture en particulier avec le 21 mars *La Terre nous est étroite* puis la rediffusion d'un récital Mahmoud Darwich, le 27 mai et enfin en septembre, l'émission la Grande Table)⁽²⁾. Pour les dix ans de la mort du poète, France Culture recevait la chanteuse Souad Massi qui lui a rendu hommage le 23 septembre dans le cadre du

(1) <https://www.franceculture.fr/emissions/les-nuits-de-france-culture/mahmoud-darwich-je-nai-nullement-cherche-a-devenir-ou-a-rester-un-symbole-de-quoi-que-ce-soit>

(2) <https://www.franceculture.fr/emissions/les-nuits-de-france-culture/mahmoud-darwich-je-nai-nullement-cherche-a-devenir-ou-a-rester-un-symbole-de-quoi-que-ce-soit>
<https://www.franceculture.fr/conferences/iremno/mahmoud-darwich>

Festival Arabesques à Montpellier, ainsi que Mathias Énard, écrivain et traducteur, grand connaisseur de l'œuvre de Mahmoud Darwich⁽³⁾.

Colette Berthès et Michel Basileo

(3) <https://www.franceculture.fr/emissions/la-grande-table-1ere-partie/mahmoud-darwich-en-mode-majeur>
Avec le trio Joubran : Le lanceur de dés : <https://www.youtube.com/watch?v=Z6NIUXPPpfo>

Une mission culture en avril 2019

Pour qui se passionne pour la culture et l'histoire de la Palestine, Ramallah et le mausolée Darwich font partie des lieux incontournables à visiter et il y en a d'autres...

Une nouvelle mission culture d'une douzaine de jours est organisée en avril 2019. L'objectif de cette mission est de pénétrer dans la réalité palestinienne à travers la culture, domaine important de l'affirmation de son identité mais aussi facteur de résistance.

Cette mission aura lieu durant les vacances scolaires de Pâques et se fera en lien avec Al Kamandjati qui organise son prochain festival itinérant dédié aux musiques traditionnelles et spirituelles entre le 8 et le 21 avril 2019.

L'itinéraire se rapprochera autant que possible de l'itinéraire et des activités du festival tout en favorisant les découvertes et rencontres autres dans les domaines variés de la culture (musées, théâtre, artisanat...et bien sûr musique et danse). Les dates ainsi que l'itinéraire ne sont pas encore fixées définitivement. Le nombre de participants sera limité et des informations plus précises viendront bientôt. Il est cependant important de se faire connaître rapidement auprès du GT culture.

Rappel contact : gtculture@france-palestine.org



Échos du Conseil National

Des places étant devenues vacantes au Conseil National, quelques adhérentes et adhérents ont été cooptés pour les occuper. J'ai eu l'honneur de faire partie de ceux-là et, c'est ainsi, que les 15 et 16 décembre, j'ai participé à mon premier Conseil National. Au départ, un peu impressionné par la vaste assemblée de participants ayant beaucoup plus d'expérience que moi dans la réflexion et l'action, j'ai été, mis à l'aise par l'ambiance conviviale et fraternelle qui régnait : écoute, respect de toutes les opinions, sans oublier l'humour toujours présent... autant de caractéristiques qui me paraissent refléter l'esprit de ces dix heures de réunion. Parmi les douze points de l'ordre du jour, j'en ai retenu quelques-uns :

Analyse de la situation politique en Palestine et Israël : cette situation est marquée par un durcissement de la politique d'apartheid d'Israël : agressions et violences de tous ordres en Cisjordanie se superposant et faisant suite aux crimes commis à Gaza depuis le 30 mars, début des marches du retour. Tout cela intervenant dans le contexte de la loi de l'État-nation qui a institué le régime d'apartheid. Face à cette politique, il convient de dénoncer et de combattre la complicité de l'Union européenne et du gouvernement français incapable de résister au lobby éhonté des soutiens inconditionnels d'Israël. Ce gouvernement en a-t-il seulement la volonté ? À nous d'agir en ce sens.

L'amalgame entre critique d'Israël et antisémitisme : le Bureau National, soutenu par l'action de nombreux GL s'est battu pied à pied (et il continue de le faire) par des interventions répétées au plus haut niveau de l'État, pour tenter d'empêcher l'adoption par l'UE de la définition IHRA de l'antisémitisme et des exemples qui y sont associés. Pour combattre la volonté d'imposer cet amalgame, il est indispensable de réagir à chaque intervention du lobby israélien et de ne pas sous-estimer les contradictions et divergences existant au sein du gouvernement français.

L'AFPS et la campagne BDS : le débat avait commencé au CN de septembre, avec l'objectif de rendre mieux visible notre engagement dans la campagne internationale BDS, et de déterminer notre réponse à la situation actuelle d'aggravation de la politique israélienne d'occupation, de colonisation et d'apartheid. Il s'est poursuivi au CN de décembre, pour déterminer les principes de l'élargissement de nos cibles au-delà des campagnes contre la colonisation (produits des colonies, banques, tramway) que nous poursuivrons et renforcerons. Le Conseil National a adopté le texte « L'AFPS et la campagne BDS », destiné à présenter au public notre engagement dans cette campagne. Ce texte sera présenté à nos principaux partenaires avant d'être publié au cours du premier trimestre de 2019.

Notre soutien à Gaza : le Groupe de travail Gaza a très activement contribué à la tournée du film *Razan, une trace du papillon* qui était accompagné par son réalisateur Iyad Alastal et les parents de Razan, cette jeune secouriste palestinienne assassinée par l'armée israélienne. Cette opération, labellisée « Le Temps de la Palestine », organisée conjointement par l'AFPS et l'UJFP avec le soutien de BDS France et de l'Association des Palestiniens de France, a été appréciée comme une grande réussite et a concerné 23 villes françaises et 13 groupes locaux. L'AFPS a organisé les contacts avec les groupes d'amitié de l'Assemblée nationale et du Sénat et avec l'ambassadeur des droits de l'Homme. Elle a également facilité les contacts des parents de Razan avec la CPI et la Commission d'enquête de l'ONU. Enfin, une action humanitaire est envisagée par le Secours Populaire, à laquelle nous pourrions nous associer.

La situation de Gaza impose de prévoir des temps forts en 2019 (le 30 mars est évoqué), et de préparer un document de référence pour nos interventions publiques.

Jean-Louis Vey

Trimestriel édité par l'Association
France Palestine Solidarité
(AFPS)

Directeur de publication :
Bertrand Heilbronn

Comité de rédaction : Michel Basileo,
Jacques Fontaine, Jacques Fröchen,
Françoise Leblon, François Leroux,
Jean-Marc Lévy, Jean-Paul Roche,
Mireille Sève

Président de l'AFPS :
Bertrand Heilbronn

Maquette et mise en page :
Jean-Marc Lévy

CPPAP : N° 0923 G 83106

Imprimerie : CJJ production
40 rue de Brest
35500 Vitré

Association France Palestine Solidarité
21 ter, rue Voltaire
75011 Paris (M° Rue des Boulets)
Tél. : 01 43 72 15 79
Fax : 09 56 03 15 79
CCP : La Source 34 521 83 N